

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

*Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement*

Rennes, le 21 février 2025

*Service d'appui (CoPrEv)
à la Mission régionale d'autorité environnementale de Bretagne*

Le Directeur régional

Contact : secrétariat CoPrEv
02 99 33 42 92
mrae-bretagne.appui@developpement-durable.gouv.fr
Réf. Garance n° 2025-012164

à M. le Préfet des Côtes-d'Armor
DDTM 22/Service Application du Droit des Sols

34, rue du Maréchal Joffre
22200 GUINGAMP

Objet : Construction d'une centrale photovoltaïque au sol à Quédillac (35) – accusé de réception et consultation pour contribution à l'avis

Le service d'appui à la mission régionale d'autorité environnementale (Ae) accuse réception, le 19 février 2025, du dossier mentionné en objet que vous lui avez transmis pour avis de l'autorité environnementale.

À compter de cette date de réception, conformément à l'article R. 122-7 du code de l'environnement, l'Ae dispose de deux mois pour formuler son avis, soit d'ici au 19 avril 2025. À défaut, une information relative à l'absence d'observation de l'Ae émise dans le délai imparti vous sera transmise, permettant à la procédure administrative de se poursuivre normalement. Il vous appartiendra d'en informer le pétitionnaire.

Le présent courrier vaut consultation au titre de vos attributions dans le domaine de l'environnement, au sens de l'article R. 122-7 du code de l'environnement. Vous voudrez bien adresser votre contribution à l'avis de l'Ae de manière à ce qu'elle lui parvienne, dans toute la mesure du possible, 30 jours avant la date limite d'émission de l'avis.

L'avis de l'Ae ou, le cas échéant, l'information relative à l'absence d'observation de l'Ae dans le délai imparti, sera publié sur le site internet de la MRAE Bretagne, à l'adresse suivante :

<https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/bretagne-r9.html>

Il sera joint au dossier d'enquête publique ou de la procédure équivalente de participation du public.

La cheffe de la division
Évaluation Environnementale